



L'édito

Fabio Bongiovanni

Sprechen Sie Deutsch?

Ce mercredi soir, nous donnons le coup d'envoi, à l'Hôtel de Ville, de la deuxième saison des « Tandems linguistiques ». Celle-ci verra de nombreux « binômes » se lancer avec enthousiasme dans une aventure qui va durer plusieurs mois, entre les villes de Neuchâtel et de Berne, avec de belles amitiés à la clé.

On vous rassure: il ne s'agit pas d'un nouveau jeu de télé-réalité diffusé en prime time, mais d'une initiative originale destinée à permettre aux employés des deux villes de perfectionner leurs connaissances de l'autre langue nationale. Les héros de l'aventure, ce sont donc nos collaboratrices et collaborateurs, leurs seules épreuves sont conviviales et les équipes seront aussi nombreuses – on l'espère – à l'arrivée qu'au départ.

Projet pilote innovant, mené avec le Forum du bilinguisme, ces Tandems permettent de rafraîchir ou d'approfondir ses connaissances linguistiques sans passer par un cours traditionnel. Gratuits pour les collaborateurs, car faisant partie du temps de travail, ces échanges sont enrichissants et pratiques, ils permettent de franchir de manière très spontanée une barrière des langues finalement pas si haute que cela, « sans avoir peur de faire des fautes », comme le relevait une participante à la première édition.

La capitale cantonale et sa grande sœur fédérale ne sont distantes que de 35 petites minutes – en RegioExpress. Un rapprochement entre le personnel des deux villes, sous cette forme sympathique, permet aussi de découvrir le fonctionnement d'une autre administration, d'ouvrir la porte à d'éventuelles collaborations, de trouver de nouvelles idées. Zusammen. Parce que tous seuls, on est toujours un peu moins intelligents qu'ensemble.

Directeur des ressources humaines



Près de 180 jeunes de six pays différents étaient réunis ce week-end à Neuchâtel à l'occasion de la 26^e Conférence des Parlements des jeunes. • Photo: Stefano Iori

Vent frais sur la politique

Neuchâtel accueillait ce week-end la 26^e Conférence des Parlements des jeunes. Pendant trois jours, près de 180 jeunes venus des trois régions linguistiques de Suisse, mais aussi du Liban, d'Allemagne, de Belgique, d'Angleterre, d'Italie et de République tchèque, se sont retrouvés pour échanger leurs expériences et débattre de différents thèmes d'actualité. Du don d'organes à l'uberisation, de l'égalité salariale aux retraites: le spectre était riche.

Organisée par le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) et la Fédération suisse des Parlements des jeunes, la manifestation avait cette année pour mot d'ordre: «une jeunesse

libre et unie». «C'était une grande réussite. Echanger avec des jeunes venant d'autres horizons politiques et linguistiques est très enrichissant. Beaucoup de rencontres ont été nouées et de futurs projets sont nés ce week-end», se félicite Joachim Mauron, responsable de communication du PJNE.

Speed Debating

Après l'inauguration officielle en présence des conseillers aux Etats neuchâtelois Didier Berberat et Raphaël Comte, les jeunes ont commencé par discuter des projets concrets menés par leurs parlements respectifs, avant de se retrouver le lendemain pour une journée de «Speed Debating»: des

mini-débats de quinze minutes, où les jeunes, par groupe de dix, ont pu discuter d'un thème d'actualité à chaque fois différent, sur pied d'égalité avec un politicien reconnu ou un expert de la question. Faut-il choisir entre faire carrière ou faire un enfant? Que nous amène la libre circulation? Quel espace de vie dans l'espace public? Telles ont été quelques-uns des problématiques abordées.

Après l'effort, le réconfort: le dimanche, les jeunes ont pu découvrir le Muséum d'histoire naturelle ou les coulisses du Théâtre du Passage, avant de se réunir une dernière fois dans la salle du Grand Conseil au Château de Neuchâtel. (ab)



Après trois jours de projections, le palmarès du 27^e Prix Farel a été dévoilé dimanche au cinéma Bio.



Il y a vingt ans, l'Office fédéral de la statistique s'installait à Neuchâtel, remodelant le plateau de la gare.



La forêt de Chaumont a souffert de la sécheresse. Près des Cadolles, 298 hêtres devront être abattus.

Publicité

swiss made



GINDRAUX
Fenêtres®



Tradition & Qualité

111 ans

www.gindraux.ch

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage
Support · Formation
Téléphonie IP · Réseaux
Gestion PME



Christian Studer www.ordifute.ch
2000 Neuchâtel 032 846 13 40

Maîtrise fédérale

Tecaro

Sanitaire **Chauffage**

0848 000 105

Pratique des langues

Les Tandems redémarrent

La Ville de Neuchâtel relance l'opération « Tandems linguistiques » menée avec la Ville de Berne. Cette méthode originale de perfectionnement d'une autre langue nationale permet aux membres du personnel des administrations communales d'échanger de manière régulière, six mois durant, avec un homologue de l'autre ville. L'an dernier, 27 « binômes » ont ainsi été constitués entre les deux capitales.

Améliorer ses connaissances d'une deuxième langue nationale, découvrir le fonctionnement d'une autre administration communale, échanger sur une base volontaire et de manière décontractée, sans la contrainte d'un cours à l'horaire: le projet « Tandem linguistique », fruit d'un partenariat entre Région capitale suisse et le Forum du bilinguisme, séduit tant à Neuchâtel qu'à Berne, où il a été mis en place l'an dernier sous l'égide des services des ressources humaines des deux villes.

56 participants des deux capitales ont ainsi constitué des « binômes » et, durant six mois, se sont retrouvés dans l'une des deux villes afin de consolider leurs connaissances de français ou d'allemand, voire de suisse-allemand. Selon un principe simple et flexible: les tandems se rencontrent à douze reprises sur une période de six mois, pour des séances d'une durée de 90 minutes.

Le bilan est extrêmement positif: « Ce fut une très belle expérience qui m'a permis de rafraîchir mes notions de suisse-allemand sans stress et dans une ambiance sympathique », explique par exemple l'une des participantes de Neuchâtel.

La Ville de Neuchâtel a donc décidé relancer l'opération cette année, afin de permettre à de nouveaux « tandems » de se constituer. Les collaboratrices et collaborateurs d'autres villes de Suisse alémanique ont d'ailleurs été conviés à une séance d'information à Neuchâtel.



L'an dernier, 27 binômes se sont constitués, comme ici Mark Grünig, de Neuchâtel, et Philip Wigger, de Berne. • Photo: Stefano Iori

Si les citoyens de Peseux acceptent la fusion, une antenne du Guichet social régional sera maintenue



La Ville de Neuchâtel s'engage à assurer un service de proximité à Peseux, en cas de vote favorable au projet de fusion. • Photo: Pxhere

Service de proximité maintenu

Le Conseil général a pris acte du rapport d'information concernant le transfert des guichets sociaux régionaux de Corcelles-Cormondrèche et Peseux au Service de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel. La conseillère communale Anne-Françoise Loup a par ailleurs annoncé qu'une antenne du GSR de Peseux pourra rester ouverte, à l'image du dispositif mis sur pied à Corcelles-Cormondrèche, à condition que Peseux vote en faveur du projet de fusion, le 25 novembre prochain.

« Le projet de fusion est sous-jacent au transfert des guichets sociaux régionaux de Corcelles-Cormondrèche et Peseux. D'entente avec le Conseil d'Etat, la Ville de Neuchâtel maintiendra à Peseux au 1^{er} janvier 2019, comme elle le fait à Corcelles-Cormondrèche depuis le début de cette année, une antenne de l'agence AVS/AI, destinée aux rentiers et personnes à l'assurance-invalidité au bénéfice de prestations complémentaires », a relevé la directrice de l'Action sociale Anne-Françoise Loup. En cas de non, toutes les prestations seront transférées comme prévu à Neuchâtel l'an prochain.

Personnes fragilisés sur le carreau

« Si une antenne du GSR ne peut subsister à Peseux, de nombreux ménages à bas revenus ne pourront pas se déplacer jusqu'à Neuchâtel, de même que les personnes à mobilité réduite. Il est important de pouvoir maintenir un service de proximité », a souligné

Hélène Dederix Silberstein, porte-parole PopVertSol. Pour le groupe PLR, il n'est pas acceptable que la Ville de Neuchâtel supporte seule l'ensemble des investissements liés à la reprise des collaborateurs de l'ancien GSR de la Côte et à l'agrandissement des locaux sis rue St-Maurice 4. « Nous invitons le Conseil communal à renforcer ses relations avec le Canton », a précisé son porte-parole Christophe Schwarb. « Nous sommes convaincus qu'un investissement en faveur de l'insertion des jeunes à l'aide sociale pourrait limiter la facture sociale », a ajouté la socialiste Milena Boulianne-Lavoyer.

Agrandir les locaux de l'aide sociale

Pour mémoire, Corcelles-Cormondrèche et Peseux formaient jusqu'au 31 décembre 2017 le Guichet social régional de la Côte. Avec le retrait de Corcelles-Cormondrèche, qui a rejoint le Service social de Neuchâtel au 1^{er} janvier dernier, Peseux était contrainte par le canton de se rattacher à un GSR existant. En effet, un bassin minimum de 8000 habitants est requis pour abriter un GSR, selon la Loi cantonale sur l'Action sociale. Des transformations auront prochainement lieu dans le bâtiment de la rue St-Maurice 4, où un étage s'est libéré. Les travaux permettront d'accueillir huit collaborateurs supplémentaires, dont cinq personnes travaillaient à l'ancien GSR de la Côte. Dans le cadre de cette collaboration intercommunale, il s'agit de réaliser une opération blanche financièrement

parlant. Comme c'est déjà le cas pour Corcelles-Cormondrèche et Valangin, les prestations assurées par la Ville pour les bénéficiaires subitieux seront refacturées à la commune de Peseux. Pour conclure, la conseillère communale Anne-Françoise Loup a ajouté que « le budget de la facture sociale 2019 sera inférieur de 1,7% par rapport à celui de cette année. L'insertion socio-professionnelle des jeunes notamment reste une préoccupation, l'engagement des communes et du canton serait à accroître ». (ak)

Carton plein

Le Conseil général a approuvé lundi à l'unanimité un crédit de 488'000 francs pour l'assainissement des môles du port principal de Neuchâtel et de Serrières. Après plusieurs tempêtes, l'état d'usure des pieux en bois, sur lesquels reposent l'ouvrage, s'était soudainement dégradé. Les crédits de 680'000 francs et de 250'000 francs destinés à l'acquisition des bâtiments du SCAN au port du Nid-du-Crô, respectivement à l'assainissement des bâtiments et toitures, a également passé la rampe à l'unanimité. Une opportunité stratégique saluée par les groupes politiques. Quant au rapport d'information concernant le passage de l'exploitation des Caves de la Ville au mode biologique, il a suscité l'enthousiasme unanime du plénum.



Les Concerts de Camille lèvent le voile sur une saison qui sort des sentiers battus

Chez Camille, l'ambiance fait la différence

La nouvelle saison des Concerts de Camille s'ouvre ce jeudi 1^{er} novembre avec l'Amadeus Guitar Duo. Le couple de renommée internationale interprétera un mélange de transcriptions baroques et de compositions originales. Une fois encore les Concerts de Camille proposent une saison condensée en quatre rendez-vous mettant cette année à l'honneur des instruments et des formations parfois inattendus. Seul dénominateur commun: la qualité, toujours dans une ambiance décontractée et sans chichi.

De novembre à février, les concerts de Camille se profilent comme un remède contre la morosité hivernale. Prenez quatre concerts de courte durée interprétés par des artistes de talent, accompagnez-les d'une dégustation de vins, soigneusement sélectionnés pour l'occasion par le spécialiste André Crelier, et ajoutez-y une ambiance tout en simplicité. Vous obtenez ainsi la formule qui fait le succès des Concerts de Camille depuis neuf ans.

Leo Brouwer au Temple du Bas

S'il est un concert à ne manquer sous aucun prétexte, il s'agit de celui du 10 janvier qui mettra à l'honneur l'Amérique latine. Le duo Singer & Fischer dévoilera une création du compositeur et chef d'orchestre cubain Leo Brouwer. Véritable som-



Le duo Singer & Fischer dévoilera une création du compositeur cubain Leo Brouwer, lors d'un concert aux sonorités latines, jeudi 10 janvier. • Photo: Anita Schlaefli

mité dans le monde de la guitare. «Cela fait plusieurs années que je négociais avec son agente pour qu'il nous écrive une pièce, et nous l'avons enfin reçue. Actuellement en tournée, Leo Brouwer nous fera l'honneur de sa présence à Neuchâtel», souligne André Fischer. Primé à plusieurs reprises, le Quatuor Casal complète l'affiche. A noter également la présence de Felix Froschhammer, violoniste à l'Ensemble symphonique Neuchâtel, et du Neuchâtelois Marc-Antoine Bonanomi à la contrebasse. Au vu du nombre de musiciens sur scène, ce concert aura lieu au Temple du Bas.

Les trois autres concerts de la saison se tiendront comme de coutume dans le cadre intimiste de la salle des Pasteurs. En tournée dans le monde entier, l'Amadeus Guitar Duo présentera jeudi un répertoire baroque avec des œuvres de Händel, Borodin et Bach. Le 6 décembre, place à un instrument peu représenté dans la musique classique: la clarinette avec Fabio Di Càsola. Accompagné au piano par le très talentueux Cédric Pescia, il interprétera en particulier deux sonates de Brahms. Le 7 février, la Pologne sera à l'honneur avec Mariusz Monczak au violon et Robert Adamczak au piano, un duo d'artistes

très en vogue dans leur pays. Les deux musiciens rendront hommage à leur patrie avec un programme composé d'œuvres de Szymanowski, Chopin et Lutoslawski.

Casser les codes

Passionnés de musique de chambre, les organisateurs Sébastien Singer et André Fischer ont à cœur de chouchouter leur public. Grâce aux contacts qu'ils ont noués au cours de leurs carrières respectives, ils parviennent à attirer chaque année à Neuchâtel de talentueux musiciens, qui malgré leur notoriété, se révèlent très accessibles et humains. «Enfant, j'accompagnais mes parents aux concerts de mon premier professeur de violoncelle. A l'issue de la représentation, j'aurais aimé le féliciter, mais il y avait ce paravent infranchissable qui tenait l'artiste à distance du public. Chez Camille, je suis toujours émerveillé de voir les gens pousser les chaises après le concert pour déguster les vins et passer un moment agréable en présence des artistes», explique Sébastien Singer. A noter que chaque concert de la saison est précédé à 18h par un concert commenté pour les enfants. (ak)

Concerts de Camille à 20h. Prix: 25 francs. Entrée libre de 0 à 18 ans.

• Programme: www.lesconcerts-decamille.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Rêves en trois temps – Automates & Merveilles» jusqu'au 28.10. Exposition «Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes» jusqu'au 20.05.19, *visite commentée de l'exposition*, ma 06.11 à 12h15; Démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz, di 04.11 à 14h, 15h et 16h; *Conférence publique* «Suchard: un géant aux mains migrantes. Histoires de femmes italiennes dans l'industrie du chocolat» me 07.11 à 18h30.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à

di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Exposition «Pôles, feu la glace» jusqu'au 18 août 2019; *Contes*, des histoires pour vous réfrigérer ou vous faire fondre!, di 04.11 de 10h30 à 11h30 par Les Conteseuses de la Louvrée.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses»; Fête des morts mexicaine avec procession funèbre et soirée festive, je 01.11 dès 18h; visite guidée en espagnol de l'exposition de 16h à 17h, réservation au 032 717 85 60.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018; *Cours* dans le cadre de Chocolatissimo «Quel goût à mon chocolat favori?», sa 03.11 de 16h à 17h30,

inscription obligatoire au 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Jardin botanique

- «Mandala & Land Art» atelier 4 à 6 ans, me 07.11 de 14h à 15h30 et atelier 7 à 10 ans, me 14.11 de 14h à 15h30. MAHN

- «Inspirations indiennes» atelier 4 à 6 ans, me 28.11 de 14h à 15h30.

- «Atelier de gravure» atelier dès 16 ans, di 25.11 et sa 08.12, de 11h à 17h. MHN

- «Pingouin ou manchot?» atelier 4 à 6 ans, me 14.11 de 13h30 à 15h.

- «Même pas froid!» atelier 7 à 10 ans, me 31.10 de 13h30 à 15h et me 21.11 de 15h30 à 17h.

MEN

- «Voyage au pays des Tikis» atelier 4 à 6 ans, me 07.11 de 14h à 15h30.

Divers

Chocolatissimo, au Péristyle de l'Hôtel de Ville, démonstrations & dégustations, concours des apprentis.e.s du CPLN, construction d'un temple aztèque en chocoat, du 03.11 au 10.11, entrée libre. www.chocolatissimo.ch.

Queen Kong Club (Case à Chocs), «Fiesta De Los Muertos» organisée par l'association Machu Picchu, soirée soutien Afro-latine rythmée par les DJ Afreekaya, Juipiti et Pepito Lindo, sa 03.11 de 22h à 04h.

Le Lyceum Club (Beaux-Arts 11) et la société Dante Alighieri présentent Giuliano Adorno, pianiste, en concert ve 02.11 à 19h; programme: Chopin, Debussy, Albeniz, Scriabine. www.dante-neuch.ch.

Salon du Bleu Café (Fbg Lac 27), soirée Nuits du Monde avec Alima & Victor Pierrel, ve 02.11 à 21h. www.bluegasoline.

L'actualité culturelle

Florilège neuchâtelois



Du romantisme à l'expression contemporaine, l'Atelier Galerie des Parcs présente un florilège d'une soixantaine d'œuvres d'artistes neuchâtelois du XIX^e siècle à nos jours. Les paysages pré-impressionnistes de Charles-Edouard DuBois y côtoient des toiles caractéristiques de William Röthlisberger et de Louis de Meuron, alors que le XX^e siècle est notamment représenté par un important ensemble de Janebé, des petits formats d'An-

dré Evard et la nouvelle objectivité des frères Charles et André Barraud. Rassemblant plus d'une vingtaine d'artiste, ce tour d'horizon se clôt sur les abstractions colorées de Jacques Février et les figures troublantes d'Anouk Landry.

A voir jusqu'au 25 novembre à l'Atelier Galerie des Parcs, rue des Parcs 17, du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Récits de voyage

Dans le cadre des Lundis des mots, la Bibliothèque publique et universitaire propose une lecture à plusieurs voix d'extraits de récits de voyage des 19^e et 20^e siècles (environ de 1850 à 1950), tirés des Archives de la vie ordinaire. Un aperçu d'un siècle de pérégrinations, de l'Allemagne voisine à la lointaine Polynésie, en passant par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Lundi 5 novembre à 18h30 à la Salle de lecture de la BPU.

Vivaldissimo

L'ensemble de musique ancienne Le Moment baroque consacre sa nouvelle saison de concerts à un compositeur «que l'on pense bien connaître, mais qui réserve assurément encore des surprises»: Antonio Vivaldi. Le premier programme explorera «l'héritage du prêtre roux», en mettant en regard deux concertos de Vivaldi ainsi que sa très belle sonate en trio sur le thème de La Follia avec la musique de chambre de quatre compositeurs qui furent ses contemporains ou ses continuateurs: Giuseppe Tartini, Pietro Locatelli, Carlo Tessarini et Baldassare Galuppi.

Samedi 3 novembre à 20h à la Salle de l'Académie, à Hôtel du Peyrou. Billetterie: reservation@momentbaroque.

Une opérette d'Offenbach

L'Avant-scène opéra présente «Mesdames de La Halle», une opérette burlesque à souhait de Jacques Offen-

bach. Ou quand Mesdames Poiratapée, Beurrefondu et Madou revendiquent la maternité de la jolie Ciboulette, qui n'a d'yeux que pour le séduisant Croûte-au-Pot, au grand dam du Major Raflafla... Avec Alice Grandjean, Marili Portorrico, Charles Brunner, Marlene Chevalley, Emmanuel Jeannin, Samuel Schleppey, Olivier Senn et Vincent Steiner, la troupe sera à l'œuvre dans son répertoire favori: celui des entraînantes mélodies d'Offenbach, au service d'une intrigue les plus drôles!



Du 1^{er} au 4 novembre au théâtre de la Poudrière, à 20h du jeudi au samedi et le dimanche à 17h. Billetterie: reservations@avant-scene.ch ou 079 365 29 19.

Le Prix Farel récompense des films en prise directe avec la réalité de notre temps

Entre fille et garçon!

Le palmarès de la 27^e édition du Prix Farel est tombé dimanche après trois jours de projections en présence de nombreux réalisateurs et d'un public qui va croissant. Il témoigne une fois de plus de l'actualité des thèmes abordés.

Ni d'Eve, ni d'Adam

Le meilleur *long-métrage* aborde la problématique de l'intersexe (*hermaphrodisme*). La réalisatrice Floriane Devigne donne la parole à trois jeunes femmes nées avec les deux sexes, qui cherchent à se réapproprier leur corps et peinent à se construire une identité, elles qui ne pourront jamais avoir d'enfants. A voir sur www.rts.ch/religion.

Un autre chemin

Le jury a également récompensé Chloé Henry-Biabaud et Isabelle Vayron qui retracent le parcours empreint de résilience emprunté par la mère d'une femme assassinée avec son enfant par un Noir toxicomane. Cette vieille dame noue avec le meurtrier de sa fille incarcéré à vie (à qui elle a épargné la peine de mort) une relation toute de pardon qui suscite l'espoir.

Bonfires

Primé également, le Canadien Martin Bureau évoque quant à lui les immenses feux de joie allumés le 12 juillet par les



Les lauréats 2018 du Prix Farel: Floriane Devigne, Martin Bureau et Isabelle Vayron (de gauche à droite), avec leur prix réalisé par l'artiste Markus Egli. • Photo: Marie Ebiner

protestants nord-irlandais pour commémorer la victoire de leurs troupes sur les catholiques.

Serge, condamné à mort

Le *Prix du public* est allé au long-métrage de Christine Tourmade qui raconte l'incroyable détention d'un Français condamné à tort à la peine capitale en Indonésie et le combat que mène depuis 10 ans sa compagne résidant en France pour le sortir du couloir de la mort.

Renseignements complémentaires: www.prixfarel.ch

Palmarès

Meilleur *long-métrage*: «Ni d'Eve, ni d'Adam» de Floriane Devigne (France).

Meilleur *moyen-métrage*: «Un autre chemin» de Chloé Henry-Biabaud et Isabelle Vayron (France).

Meilleur *court-métrage*: «Bonfires» de Martin Bureau (Canada).

Prix du public: «Serge, condamné à mort» de Christine Tourmade (France).

Mention spéciale: «Gaza: la grande évasion» de Thomas Dandois (France).

Mention spéciale: «Auschwitz Muzeum» de Sébastien More (France).

Chronique culturelle

Stop suicide!

Le suicide est un fléau qui fait encore beaucoup trop de ravages chez les jeunes. Peut-être parce qu'ils ne comprennent pas toujours qu'il s'agit d'un acte irrémédiable, dont on ne revient jamais. Pas seulement un appel à l'aide ou un moyen d'annihiler une souffrance mais un geste définitif, absolu. Impossible de rembobiner après coup! Paradoxalement, c'est ce qu'une jeune fille morte couchée dans son cercueil tente de nous faire comprendre dans le clip vidéo (projeté ce week-end au Prix Farel et à voir en ligne dès jeudi) réalisé par Victor Costa pour Ataprods, en collaboration avec Pro Juvente. Et que nous conseille cette adolescente suicidée dont on assiste à l'enterrement? Avant de commettre ce geste définitif, donnez-vous encore ne serait-ce que quelques minutes de réflexion. Et essayez de parler avec quelqu'un, cherchez de l'aide! Un tout petit peu de recul peut vous sauver la vie! Car on ne joue pas avec le suicide. Parce qu'on n'en revient jamais, contrairement à l'héroïne de ce clip plutôt efficace!

Patrice Neuenschwander

Galerie de l'Évole
Rue de l'Évole 5 - 2000 Neuchâtel

Bruno Brülhart *Aquarelles*

Exposition du samedi 3 novembre
au dimanche 18 novembre 2018



Vernissage: samedi 3 novembre 2018 à 11h00

Ouvertures :

| | | |
|----------|-------------|--------------------------|
| Judi | 17 h / 19 h | |
| Vendredi | 16 h / 19 h | en présence de l'artiste |
| Samedi | 11 h / 16 h | en présence de l'artiste |
| Dimanche | 14 h / 17 h | en présence de l'artiste |



Matthieu Schmid

Pierre-à-Mazel 51
2000 Neuchâtel

tél. 032 757 13 73
fax 032 757 13 83

www.decoration-dinterieur.ch
info@schmidmiseenscene.ch

 Mise en Scène Sàrl





La chronique « Neuchâtel autrefois »

Avances ou reculades (II)



Yves Demarta

Alors que l'espace compris entre le môle de l'embouchure du Seyon (à la rue du Môle) et l'ancien port (à la place du Port) est à peu près comblé en 1827, le détournement de la rivière effectué en 1843, amena à de nouveaux remblayages.

Jusqu'en 1861, naît la zone sise à l'ouest de la rue du Môle et au sud de la place Pury, l'emplacement de la BCN restant partiellement immergé. Est aussi réalisé l'alignement du quai Ostervald, le lac bordant toujours la place du Marché et le début de la rue de l'Évole. Ce ne sera plus le cas en 1869, les rives ayant à peu près atteint leur limite actuelle. L'Hôtel du Mont-Blanc, devenu BCN, pourra être construit en 1871, les maisons donnant sur le quai Philippe-Godet datant de 1874 à 1882. La construction de la route cantonale, achevée en 1892, donnera jusqu'à Champ-Bougin une finition à peine modifiée depuis, avec les constructions du bâtiment TN en 1904



Etat des remblais vers 1900 à l'est des Bains du Crêt. L'Eglise rouge est encore en chantier, au fond à droite. (collection André Roth)

et du « parking » de la place Pury plus récent, reliés par une promenade.

La première correction des eaux du Jura, ayant provoqué un abaissement du niveau du lac de quelque 2,5 m entre 1872 et 1875, a facilité un nouvel avancement majeur sur le lac. Le quartier des Beaux-Arts, de l'avenue du 1^{er}-Mars au Quai Léopold-Robert, du port au Crêt, est comblé de 1879 à 1882, le nouveau port, plus au sud, étant achevé vers 1889. Le remblayage vers l'est se poursuivra jusque vers 1923. L'Eglise rouge pourra être termi-

née en 1905 et ses abords accueillir des manifestations, telles que celles du Cinquantenaire de la République avec ses importants pavillons en 1898.

Suivront quelques remblayages locaux, le plus important permettant l'ouverture en 1950 de la route des Falaises et de la piscine du Red Fish, au pied des rochers des Saars pourtant protégés depuis la fin du XIX^e siècle.

La saga de la N5

Dès 1960 (ces années 60 durant lesquelles on a tant abîmé notre envi-

ronnement et nos localités), c'est l'aménagement de l'autoroute N5 qui va à nouveau rapetisser le lac et provoquer de sérieuses dissensions publiques, les usages démocratiques demeurant alors éloignés de ce qu'ils sont aujourd'hui. Les autorités communales défendirent un passage routier en surface au bord du lac pour lesquelles furent aménagées préalablement les Jeunes-Rives du port au Nid-du-Crêt, une option sagement écartée un siècle plus tôt lors des aménagements ferroviaires. Il fallut la création d'un parti éphémère (le MPE, Mouvement pour l'environnement) et son entrée au Conseil général pour obtenir un vote populaire en 1971, qui s'avéra négatif. La Ville proposa alors un cheminement identique en tranchée tout aussi impopulaire. En 1975, à la demande de l'Etat, le Conseil fédéral accepta le financement de tunnels accueillis favorablement, amenant de nouveaux remblaiements à leurs extrémités, soit du Nid-du-Crêt à Saint-Blaise, et de Champ-Bougin à Serrières, entrepris de 1981 à 1993. Nouveauté technique, Jeunes Rives et Champ-Bougin-Serrières furent d'abord endigués avant d'être asséchés et comblés.

Y.D.



On prend de la hauteur

Quand l'Académie quitte le Collège latin pour les Beaux-Arts



Le bâtiment principal de l'Université a été construit en 1886. • Photo : Stefano Iori

Notre chronique « On prend de la hauteur » vous emmène cette semaine sur le bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel, avenue du 1^{er}-Mars 26, construit en 1886 et qui est toujours considéré comme le cœur de l'alma mater neuchâteloise. Celle-ci occupe pourtant plusieurs bâtiments en ville, à commencer par le Mail et les Jeunes-Rives. Le bâtiment principal a été appelé à remplacer, pour héberger l'Université, le Collège latin, qui avait accueilli en 1838 la Première Académie, mais dont les locaux étaient devenus trop étroits. Le quartier des Beaux-Arts venait alors d'être gagné sur le lac. A noter que le nom d'Université date de 1909 : c'est cette année-là que le Grand Conseil adopte le décret qui fonde l'Université de Neuchâtel. Celle-ci compte alors 250 étudiants, dont une soixantaine de femmes.



La venue de l'OFS à Neuchâtel a permis de renforcer la présence latine au sein de la Confédération et de consolider la collaboration avec l'Université

L'Office fédéral de la statistique fête les

Le transfert de l'Office fédéral de la statistique de Berne à Neuchâtel s'est concrétisé en 1998 dans le cadre d'un programme de décentralisation de l'administration fédérale. Conçu par le bureau d'architectes Bauart, le bâtiment principal de l'OFS a été inauguré en 1998. Symbole de cohésion et de multilinguisme, la tour a pris ses fonctions dans un deuxième temps, en 2004. En l'espace de 20 ans, le plateau de la gare a totalement changé de visage laissant place à un quartier durable. La preuve en images.

A l'époque, les bureaux de l'Office fédéral de la statistique étaient disséminés dans treize lieux distincts en ville de Berne. Afin de renforcer la présence latine au sein de l'administration fédérale, le Conseil fédéral décide de décentraliser plusieurs Offices fédéraux, dont l'OFS. Parmi les nombreuses communes prêtes à l'accueillir, Neuchâtel se démarque grâce à son université et un site proche de la gare.

En 1986, la décision de décentraliser est prise, soulevant une levée de boucliers de la part des fonctionnaires installés à Berne. «Ce fût une hémorragie: 50% des effectifs de l'OFS ont démissionné. S'en suit une période difficile et ingrate, d'autant plus dans le contexte du déménagement, relève Carlo Malaguerra, ancien directeur de l'OFS, entre 1987 et 2001. Avec le recul, l'implantation à Neuchâtel a été un succès à bien des égards, tant au niveau du renforcement de nos compétences que de la collaboration avec la recherche scientifique. Elle nous a permis non seulement de gagner en visibilité, mais surtout en crédibilité. Cet anniversaire est le couronnement d'un travail de longue haleine».

Autant de femmes que d'hommes

En l'espace de 20 ans, la composition du personnel de l'OFS a beaucoup changé. L'entreprise qui employait 856 personnes, dont 66% à temps partiel, en 2017 a vu la proportion de francophones et de résidents de la région de Neuchâtel considérablement augmenter pour atteindre 53% de Romands. En 2017, plus du tiers des collaborateurs étaient domiciliés dans le canton. Doté d'un budget annuel de 170 millions de francs, l'OFS emploie autant de femmes que d'hommes et environ 69% du personnel est titulaire d'un diplôme d'une haute école. De plus, l'entreprise forme pas moins de 42 personnes dans divers métiers, en particulier dans les domaines informatique, technique et mathématique. Depuis 2001, l'OFS entretient des liens étroits avec l'Université de Neuchâtel, selon les termes d'une convention de collaboration.

«La venue de l'OFS à Neuchâtel a donné un véritable élan au développement du quartier de la gare qui fait figure de pionnier dans l'utilisation des énergies renouvelables», a relevé Christine Gaillard, présidente de la Ville de Neuchâtel, lors de la journée d'anniversaire de l'OFS. Pour le conseiller d'Etat Jean-Nathanaël Karakash, l'action politique doit pouvoir s'appuyer sur des indicateurs statistiques fiables et objectifs. En ce sens, l'OFS se positionne comme un précieux pôle de compétences, qui produit des données essentielles au pilotage de la démocratie. «L'OFS se concentre sur la description de ce qui est et sur l'analyse de ce qui a été», a résumé son actuel directeur Georges-Simon Ulrich. (ak)



Avec ses 14 étages et 150 bureaux, la tour de l'OFS culmine à 50m, tandis que le bâtiment principal



Matériaux durables

Les splendides quartiers de l'OFS ont fait l'objet d'un concours d'architecture, remporté en 1990 par Bauart architectes. L'enveloppe des bâtiments est constituée d'une double peau vitrée qui permet de créer un circuit de ventilation naturelle. Au sud, le bâtiment suit la courbe naturelle du Crêt-Taconnet, tandis qu'au nord, il se prolonge le long de la HE-Arc. A l'intérieur, les courbes naturelles du bâtiment créent des espaces de rencontre pour les collaborateurs tout en dessinant des effets graphiques intéressants. Le bureau d'architectes a mené

un important travail sur les matériaux dans une perspective de durabilité. Verre, papier et carton recyclé ont permis de créer des rangements et séparations entre les bureaux. Le béton ne tient qu'une place secondaire. Lors de l'inauguration en 1998, le toit solaire du bâtiment principal, d'une surface de 1200 m², était le plus grand de Suisse. «Même si la performance a été largement dépassée depuis, le bâtiment fait figure de pionnier en matière de développement durable», précise Alexandre Rey, associé de Bauart architectes.



Symbole du multilinguisme national, la tour de l'OFS en construction vers 2003, avant de se parer de son habit de verre.

20 ans de son implantation à Neuchâtel



Il, d'une longueur de 240m, dénombre 300 bureaux répartis sur 5 étages. • Photo : Urs Wyss



La présidente de la Ville de Neuchâtel entourée de Carlo Malaguerra et Georges-Simon Ulrich, respectivement ancien et actuel directeur de l'OFS. • Photo Stefano Iori



Le bureau d'architectes Bauart a privilégié l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables donnant un aspect de légèreté à la construction. • Photo Stefano Iori



Au sommet du Crêt-Taconnet, le plateau de la gare à l'état de friche en août 1977. • Photo MAHN, fonds des Infrastructures



Au 14^e étage de la tour de l'OFS, qui culmine à 50m, la gare de Neuchâtel prend des allures de maquette. • Photo Stefano Iori

 Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes au Conseil général

Groupe PopVertSol
Nicolas de Pury

Un passage au bio bon pour l'image

C'est historique! Lors de sa dernière séance, le Conseil général a pris acte à l'unanimité du rapport du Conseil communal intitulée «Caves de la Ville: en marche vers le bio ou la biodynamie»

Environ 25% du vignoble neuchâtelois est cultivé en bio aujourd'hui. Certains sont en cours de reconversion ou ne s'affilient pas à un des deux labels privés que sont Bio Suisse le Bourgeon ou Demeter pour la biodynamie. Les autres labels ne signifient pas grand-chose. Ils permettent surtout à des grands distributeurs de faire du commerce en contournant certaines règles émises par les labels de référence.

A l'heure ou plus de 2'000 citoyens de la Ville ont signé l'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de syn-



Le groupe PopVertSol s'est réjoui de la volonté unanime du Conseil général de procéder au passage au bio des vignes de la Ville.
• Photo: Stefano Iori

« Le passage en bio donnera une nouvelle image positive des Caves à l'heure où il nous faut revoir le positionnement de l'entreprise dans un marché difficile »

thèse», il est important que nous suivions le mouvement. Même si c'est sur un rythme qui colle bien à l'expression:

«Hâte-toi lentement!»

Les dernières études comparatives entre les cultures bio et traditionnelles démontrent que les coûts spécifiques parlent en faveur du bio. L'augmentation de la main-d'oeuvre et de frais de traction sont compensées par un apport de subventions supplémentaires.

Mais il y a, il est vrai, une baisse de rendement de la récolte de 10 à 20%.

Avec un risque plus élevé pendant la phase de transition. Certains travaux du sol spécifiques et des apports d'amendements demeurent nécessaires.

Une réponse à cela concerne les aspects qualitatifs. Les cultures en bio sont plus belles que les traditionnelles. Tout ne s'explique pas mais c'est ainsi. Toujours sur le plan qualitatif, le vin à tirer ne sera que meilleur.

Le passage en bio donnera une nouvelle image positive des Caves à l'heure où il nous faut revoir le positionnement de l'entreprise dans un marché difficile. Sans oublier une stratégie sur le long terme qu'il faut clarifier. Rappelons-nous, il y a une génération, les Neuchâtelois s'identifiaient à l'image des Caves de manière beaucoup plus forte qu'aujourd'hui. Le chef de culture et le maître de chai d'alors n'y étaient pas pour rien. A méditer!

Groupe socialiste
Isabelle Mellana Tschoumy

Espace public et identité collective

Le Conseil communal a récemment livré une réponse unique à deux interpellations portant sur deux sujets distincts: l'une sur la nécessité de rendre hommage à Tilo Frey, première

femme neuchâteloise et Afro-descendante à siéger à Berne dans les années 70, et l'autre sur la nécessité d'informer de façon plus explicite sur la responsabilité de Louis Agassiz, en matière de développement et de diffusion de thèses racistes.

« On cède à l'une - Tilo Frey - un peu d'espace public dévolu à l'autre - Louis Agassiz - et c'est à nos yeux un signal fort dans le climat actuel de racisme généralisé et de lutte pour une meilleure reconnaissance des droits de la femme »

En réponse à cela, l'exécutif a décidé de débaptiser l'espace Louis-Agassiz pour lui donner le nom de Tilo Frey. Un geste fort qui n'a pas manqué de susciter les débats que l'on connaît. Les groupes politiques, un peu pris de court, n'ont pas réellement eu l'occasion de débattre de cette décision. C'est donc lors de sa prochaine séance que le Conseil général en débattera.

La place donnée aux femmes dans l'espace public d'abord: un récent article paru dans Arcinfo le soulignait, le constat est maigre: sur 115 rues

Les membres du Conseil général présents

Présidence de M^{me} Charlotte Opal (PopVertSol), présidente.
Y compris le président, 36 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Milena Boulianne-Lavoyer (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusés:

M^{mes} et MM. Isabelle Bellaton (PLR), Nadia Boss (PLR), Gabriele Jeanneret (Soc), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc)
Le Conseil communal était représenté par Mme Christine Gaillard (PopVertSol), présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), vice-président, M. Fabio Bongiovanni (PLR), M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et M^{me} Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

ont la parole

honorant une personnalité neuchâtelaise, seules 7 portent le nom de femmes! On notera au passage que dans ce même article, deux historiens, à la question de savoir quelles personnalités féminines pourraient être nommées pour de futurs espaces publics, mentionnent pour l'un Jenny Humbert-Droz, alors que rien ne vient à l'esprit de son confrère.

Sur la place dévolue à Agassiz dans l'espace public: la polémique n'est pas nouvelle, il y a Agassiz le scientifique dont les contributions en matière de glaciologie notamment sont indiscutables, et il y a Agassiz, dont les thèses racistes, même contextualisées, posent un problème éthique. Plus que la pose de plaques explicatives sous l'effigie du scientifique, c'est le débat suscité par nos autorités et nos institutions qui incitent au questionnement éclairé sur notre histoire. Ici elles nous proposent un changement de focus: on cède à l'une – Tilo Frey - un peu d'espace public dévolu à l'autre – Louis Agassiz, et c'est à nos yeux un signal fort dans le climat actuel de racisme généralisé et de lutte pour une meilleure reconnaissance des droits de la femme.

Groupe PLR
Philippe Etienne

Vignes de la Ville: il était temps!

Depuis de nombreuses années le Conseil communal affiche une politique prononcée en faveur de l'écologie et du développement durable, qui s'est manifestée par différentes mesures. Cette politique a d'ailleurs reçu l'appui de tous les groupes du Conseil général.

Mais dans un domaine, cette politique n'a pas été suivie dans les faits: c'est dans le cadre de l'exploitation des domaines viticoles et agricoles propriété de la Ville, dont aucun à ce jour n'a passé en culture «bio». Pour notre groupe, il allait de soi que le Conseil communal allait profiter, à l'échéance du précédent contrat de tâcheronnage, de procéder à un passage au «bio» pour les vignes de la Ville. C'est donc avec étonnement que notre groupe avait appris que le nouveau contrat avec de nouveaux tâcherons n'envisageait pas ce passage, en contradiction totale avec la politique du Conseil communal, ce qui ne contribue malheureusement pas à sa crédibilité.

Pour cette raison notre groupe avait déposé la motion 318, priant le Conseil communal d'étudier le passage à un mode de culture biologique ou biodynamique pour les vignes de notre commune. Le Conseil communal nous répond en annonçant que le passage des vignes à un mode de production biologique se fera lors du renouvellement du contrat de tâcheronnage en 2021, car une telle transition ne peut se faire d'un coup et nécessite une préparation. Notre groupe comprend cette problématique et est satisfait que cette transition soit décidée et programmée, car il était temps de franchir ce pas, au

« Il était temps de franchir ce pas, au risque sinon d'être parmi les derniers à le faire, puisque déjà 25% du vignoble neuchâtelois a adopté le mode de culture biologique »

risque sinon d'être parmi les derniers à le faire, puisque déjà 25% du vignoble neuchâtelois a adopté le mode de culture biologique.

Fort de ce premier pas, notre groupe espère et attend du Conseil communal qu'il suive la même voie pour les domaines agricoles, car il nous semble absolument nécessaire d'abandonner l'utilisation des produits chimiques.

Groupe Vert'libéraux-PDC
Mauro Moruzzi

Toutes les vignes en bio: une étape historique

Qu'il est agréable de présider une commission quand tout le monde est d'accord, qui plus est sur un sujet qui vous tient à cœur!

La commission «Domaines viticoles et agricoles bio» n'avait pas hésité longtemps à préavis favorablement le rapport du Conseil communal préconisant le passage de l'ensemble du domaine viticole appartenant à la Ville de Neuchâtel en culture bio.

Et la décision, en réponse à une motion PLR, a été entérinée à l'unanimité par le Conseil général lundi soir.

Une étape historique dans l'histoire millénaire qui associe notre ville à la vigne!

Notre canton dispose déjà d'une surface totale de 20% des domaines viticoles cultivés en bio, alors que le reste du pays n'en est encore qu'à 5%. Grâce aux domaines de la Ville, ce sera dorénavant 25% de la surface viticole du canton de Neuchâtel qui passera en culture respectueuse de l'environnement.

Par sa décision, la Ville de Neuchâtel reconnaît le travail exemplaire qui a été fourni par les viticulteurs pionniers de la région, qui n'ont pas hésité à prendre des risques pour se lancer dans la culture bio, voire même biodynamique, il y a déjà des années.

Merci à eux qui, malgré le scepticisme et les quolibets, ont fait la démonstration que c'est non seulement possible, mais que c'est aussi meilleur pour l'environnement et pour la santé, celle du consommateur comme celle du viticulteur.

Le consommateur averti n'hésite pas: la différence de prix est minime pour un vin de qualité, produit de

« La Ville reconnaît le travail exemplaire qui a été fourni par les viticulteurs pionniers de la région, qui n'ont pas hésité à prendre des risques pour se lancer dans la culture bio, voire biodynamique, il y a déjà des années »

manière respectueuse de l'environnement, qui n'a pas été transporté sur des milliers de kilomètres et qui contribue à maintenir, voire à créer, des emplois de proximité.

Après la suppression des pesticides de synthèse dans la gestion de nos espaces urbains, après le passage au tout bio dans nos domaines viticoles, il s'agira maintenant de franchir le pas pour les propriétés agricoles appartenant à la Ville. Le groupe vert'libéral-PDC continuera ses efforts dans ce sens, au niveau cantonal également.



Le passage au bio des Caves de la Ville représente une étape historique pour la Ville, ont souligné les conseillers généraux.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Sylvain Fleury à Fontenais (bureau Jurapac SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Installation de deux pompes à chaleur air-eau au chemin des Quatre-Ministres 42 et 42a, articles 13592 et 13593 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105872, pour le compte de Madame Yvette Cousin. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 19 novembre 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Conseil général Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit pour l'assainissement des môles du Port principal de Neuchâtel et de Serrières,
- concernant l'acquisition et l'assainissement des bâtiments du SCAN au port du Nid-du-Crô, adoptés par le Conseil général dans sa séance du 29 octobre 2018, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 12 décembre 2018.

Neuchâtel, le 31 octobre 2018

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL:

La présidente,
Christine Gaillard

Le chancelier,
Rémy Voirol

La Ville officielle

Scènes hivernales à Chaumont le week-end dernier

La première neige est arrivée



La tour de Chaumont s'est réveillée sous un joli manteau immaculé.

Et voilà, l'hiver a semé ses premiers flocons sur la région, et les habitant-e-s de Chaumont se sont réveillés dans quelques centimètres de neige dimanche matin, alors que les mêmes faisaient des torréées le dimanche précédent sous un soleil éclatant! Ce froid soudain, en même temps que sonnait le passage à l'heure d'hiver, permet de rappeler aux automobilistes qui ne se sont pas encore équipés de pneus neige de faire le nécessaire avant d'être surpris jusqu'en plaine!

La saison de l'Université populaire neuchâteloise redémarre

Un offre de cours qui déborde

L'Université populaire neuchâteloise se réjouit de communiquer le programme de formations et découvertes pour la saison 2018-19, qui peut être consulté aussi sur le site: www.up-ne.ch. Après une année de succès au niveau de l'offre et de la participation, l'UPN propose cette année 130 cours environ, dont 64 à Neuchâtel.

Au menu, non seulement les traditionnels cours de langues - allemand, anglais, italien, espagnol, français, japonais, chinois... - mais aussi des formations plutôt techniques (apprendre à réparer son vélo ou à prendre de belles photos...) ou des introductions au monde de la science et de la nature, avec la découverte des oiseaux, ou l'invitation à émerveiller nos sens avec des illusions visuelles, auditives ou sensibles.

Beaucoup de cours cette année sont consacrés au développement personnel et à la santé.

Et aussi, cette année, l'offre de cours déborde hors des salles de classe et des aulais grâce à de beaux partenariats avec des musées et acteurs culturels du canton. A Neuchâtel, une conférence au Muséum d'histoire naturelle apprendra «Quoi de neuf sur la paléontologie?» le mardi 5 février, à 19h15 (entrée libre). Enfin, le mercredi 14 novembre, l'UPN invite tous les intéressés à l'assemblée générale, qui se déroulera au Musée de l'Areuse, à Boudry, à 18h30, suivie d'une visite du musée et d'un verre de l'amitié (merci de s'annoncer via upn-littoral@rpn.ch).

Votation sur la fusion

Antenne sociale maintenue à Peseux

Le 25 novembre prochain, les citoyennes et citoyens de Peseux sont appelés à se prononcer à nouveau sur le projet de fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin. La campagne est lancée et de nombreuses questions évoquent les services de proximité. Lundi soir, lors de la séance du Conseil général de Neuchâtel, qui prenait connaissance d'un rapport d'information sur les transferts des Guichets sociaux régionaux (GSR) de Corcelles-Cormondrèche et Peseux au Service de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel, la conseillère communale Anne-Françoise Loup a annoncé qu'une antenne sociale serait maintenue à Peseux.

En cas de oui des Subiéreuses et Subiéreux le 25 novembre, des prestations du GSR seront ainsi assurées à Peseux dès 2019, comme prévu dans la Convention de fusion, à l'image de ce que fait la Ville à Corcelles-Cormondrèche depuis le début de cette année: une permanence de l'agence AVS-AI y est destinée aux rentiers et personnes à l'assurance-invalidité au bénéfice de prestations complémentaires. Pour rappel, ces deux communes formaient jusqu'au 31 décembre 2017 le GSR de la Côte. Avec le retrait de Corcelles-Cormondrèche, qui a rejoint Neuchâtel au 1er janvier 2018, Peseux était contrainte par le canton de se rattacher à un GSR existant.

La convention l'exige

Cette décision, qui a obtenu l'accord du Conseil d'Etat, est issue de l'article 14 de la convention de fusion, qui prévoit que «des guichets de prestations et d'information sont maintenus dans les anciennes communes selon les besoins». Le maintien de tels guichets de proximité est non seulement un engagement pris dans cette convention, mais est considéré comme une nécessité par les autorités de la Ville de Neuchâtel. Par ailleurs et dans tous les cas, des collaborateurs se déplacent à domicile lorsque des situations l'imposent.



Le Service de l'Action sociale de Neuchâtel reprendra le Guichet social régional de Peseux dès 2019.

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Musée d'art et d'histoire, un poste de

Photographe de collection à 40%

Votre mission: En qualité de photographe de collection, vous êtes chargé-e: du suivi photographique lié aux collections (objets entrants, archivage, préparation des fichiers définitifs pour la base de données ainsi que pour la mise en page et impression dans d'éventuelles publications); du suivi photographique lié aux expositions (recherches documentaires, enquêtes photographiques, photographie du montage et des expositions terminées pour les publications et les archives, préparation des fichiers définitifs pour mise en page et impression des publications); du suivi et préparation des demandes extérieures de photographies d'objets et de documents d'archives concernant les collections, les expositions et la vie du musée; du travail de classement des archives photographiques liées aux collections, aux expositions et à la vie du musée; du soutien dans la gestion des tirages photographiques appartenant aux collections (numérisation, retirages).

Délai de postulation: 2 décembre 2018.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47.

Bibliothèque Pestalozzi

Vente de livres et jeux d'occasion

La Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi organise, devant ses locaux faubourg du Lac 1 à Neuchâtel, une grande vente de livres et de jeux d'occasion samedi 3 novembre de 9h à 13h.

Marché

Deux fois par semaine dès le 1^{er} novembre

Dès le 1^{er} novembre prochain et jusqu'au 31 mars 2019, les marchés se dérouleront deux fois par semaine, au lieu de trois à la belle saison, à savoir le mardi et le samedi de 7h00 à 12h30.

Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

- 1) l'initiative populaire du 23 mars 2016 «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)»;
- 2) l'initiative populaire du 12 août 2016 «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)»;
- 3) la modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés).

le 25 novembre 2018

vu la décision du Conseil fédéral de soumettre trois objets à la votation populaire du 25 novembre 2018, du 3 septembre 2018;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 19 septembre 2018 sur la proposition de sa présidente,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale le dimanche 25 novembre 2018 à 10h00, au plus tard.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique le samedi 24 novembre 2018 à 12h00, au plus tard.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert le dimanche 25 novembre 2018 au bureau électoral de

Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

Personnes âgées, malades ou handicapées.

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 25 novembre 2018, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 23 novembre 2018, à 15h00.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 24 octobre 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Christine Gaillard **Le vice-chancelier, Bertrand Cottier**

Echos

- Vendredi 26 octobre, M^{me} Christine Gaillard, présidente du Conseil communal, a représenté les Autorités communales à l'occasion de la 51^e édition de NewPortExpo à Neuchâtel.
- Vendredi 26 octobre, M^{me} Anne-Françoise Loup, directrice de l'action sociale, a représenté les Autorités communales au repas de soutien de Caritas Neuchâtel.
- Vendredi 26 octobre, M^{me} Charlotte Opal, présidente du Conseil général, a représenté les Autorités communales à l'assemblée générale de la Fédération des meuniers suisses.
- Samedi 27 octobre, M^{me} Christine Gaillard, présidente de la Ville et directrice de l'environnement, a représenté les Autorités communales à la cérémonie célébrant le 10^e anniversaire de Latitude 21 à Neuchâtel.
- Samedi 27 octobre, M^{me} Anne-Françoise Loup, directrice de la santé, a représenté les Autorités communales lors de la projection du film «Une dernière touche» dans le cadre des rencontres proposées pour la journée intercantonale des proches aidants-e-s du 30 octobre.
- Lundi 29 octobre, M^{me} Christine Gaillard, présidente de la Ville, a représenté les Autorités communales au jubilé marquant les 20 ans de l'Office fédéral de la statistique OFS à Neuchâtel.
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Micheline et Pierre Centlivres-Demont à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, à Charlotte et Paul Laurent-Fiaux à l'occasion de leur 65^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Margrith et Jean Méroz-Meier à l'occasion de leur 70^e anniversaire de mariage.

Mercredi de l'histoire

Un parcours hors du commun

Les Mercredis de l'histoire, ça repart. La prochaine conférence de ce cycle destiné aux curieuses et curieux d'histoire aura lieu mercredi 7 novembre au Cercle national à 18h30. Jean Desoulavy évoquera «Walther Bringolf et le 17 décembre 1959, un goût amer», avec la participation de l'historien Georges André. Il y sera question du parcours hors du commun du maire de Schaffhouse et conseiller national communiste, puis socialiste. Entrée libre, verre de l'amitié. Le rendez-vous suivant, le 5 décembre, parlera de sorcières, à Valangin.



Semaine du 31 octobre au 6 novembre 2018

Trois sorties cinéma



Silvio et les autres

Il a habité nos imaginaires par la puissance de son empire médiatique, son ascension fulgurante et sa capacité à survivre aux revers politiques et aux déboires judiciaires. Il a incarné pendant vingt ans le laboratoire de l'Europe et le triomphe absolu du modèle

libéral après la chute du communisme. Dans ce portrait sans concession de Silvio Berlusconi, Paolo Sorrentino n'épargne personne. Ni l'homme d'affaires devenu homme d'Etat, ni les Italiens qui l'ont fait roi. / | **Bio**

En liberté

Yvonne, jeune inspectrice de police, découvre que son mari, le capitaine Santi, héros local tombé au combat, n'était pas le flic courageux et intègre qu'elle croyait mais un véritable ripou. Déterminée à réparer les torts commis par ce dernier, elle va croiser le chemin d'Antoine injustement incarcéré par Santi pendant huit longues années. Une rencontre inattendue et folle qui va dynamiter leurs vies à tous les deux. Une comédie de Pierre Salvadori, avec Adèle Haenel et Pio Marmai. | **Apollo**



Bohemian Rhapsody

Supervisé par les anciens membres du groupe, ce biopic musical retrace le destin extraordinaire de Queen et de leur charismatique chanteur, du succès fulgurant de Freddie Mercury à ses excès, jusqu'à son retour triomphal sur scène lors du concert Live Aid, alors qu'il était frappé par la mala-

die. C'est l'acteur Rami Malek, bluffant de ressemblance, qui se glisse dans la peau de la rockstar aux quatre octaves. | **Arcades**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg
Illustration: Stefano Iori, photographe
Secrétariat: Nathalie Ménétre
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Geneviève Stauffer
Impression et publicité: Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral: Ouverture au public: du 31.10 au 04.11, me, je et ve, patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey de 13h45 à 16h15; sa, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30; di, patinage de 10h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, hockey de 12h à 13h30.

Piscines du Nid-du-Crô: **Fermeture exceptionnelle ve 02.11 dès 17h, sa 03.11 et di 04.11: fermé toute la journée.** Ouverture au public: Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 17h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h

et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél. 032 717 70 70.** De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des samedis 03 et dimanche 04 novembre

Collégiale, di 04.11, 18h, culte du soir avec sainte cène, avec les catéchumènes.

Temple du Bas, je 01.11, 10h, méditation, salle du refuge; di 04.11, 10h, culte paroissial de la Réformation, thème: bénévolat, répétition des chants à 9h, école du dimanche et vente de fruits TerrEspoir.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines, di 04.11, 11h45, culte avec Présence Afrique chrétienne.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, je 01.11, 19h, messe de la Toussaint; ve 02.11, commémoration de tous les fidèles défunts, à 18h30, messe; à 20h, messe en italien; sa 03.11, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 04.11, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 03.11, 17h, messe; di 04.11, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, je 01.11, 9h, messe de la Toussaint; sa 03.11, 18h30, messe; di 04.11, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, les 2^e, 3^e, 4^e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 04.11, 10h, messe commémorative des défunts.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 04.11, messe commémorative des défunts à La Chaux-de-Fonds.



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

tdh.ch

« PRAISE! »

Grand concert de gospel
par la chorale de la Rochette
au profit de Terre des hommes



dimanche 11 novembre 2018 à 17h
au Temple du bas de Neuchâtel

Entrée libre – collecte (prix recommandé : 20 Frs)

Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters

Büro Deutschschweiz

Groupe Bénévole Neuchâtel

Avenue de Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne

Köchlistrasse 2, CH-8004 Zürich

P. Neuenschwander, Chênaie 30d, 2034 Peseux

T +41 58 611 06 66, F +41 58 611 06 77

T +41 44 245 40 40, F +41 44 245 40 41

T +41 32 730.60 52 M +41 79 817 93 72

E-Mail: info@tdh.ch, CCP: 10-11504-8

E-Mail: info@tdh.ch, PCK: 10-11504-8

E-Mail: gbneuchatel@bluewin.ch



Près de 300 hêtres à la cime irrémédiablement sèche devront être abattus derrière les Cadolles

La forêt de Chaumont a vu rouge

Le sujet ne peut sembler plus guère de saison alors que l'on est passé brutalement de l'été indien à l'hiver ce week-end. Mais la sécheresse qui vient de s'achever a laissé des traces profondes dans la forêt, notamment dans celle de Chaumont, particulièrement exposée. Près des Cadolles, pas moins de 289 hêtres à la cime irrémédiablement sèche devront être abattus cet hiver. Les sapins blancs et les épicéas ont également souffert. Il faudrait qu'il pleuve abondamment ces prochains mois pour réalimenter les réserves hydriques du sol.

«La forêt a besoin de beaucoup d'eau. Lorsqu'il fait chaud l'été, un arbre adulte consomme en effet près de 200 litres d'eau par jour. C'est ce dont il a besoin pour vivre», souligne l'ingénieur forestier communal Jan Boni. Or, cet été et en ce début d'automne, les arbres ont eu soif, très soif même. Selon les relevés pluviométriques de MétéoSuisse, le printemps a déjà été plus sec que la normale dans le canton. Et depuis les forts orages de début juillet, il n'est plus tombé que des averses éparses, trop peu abondantes pour mouiller le sol. La situation est allée en s'aggravant jusqu'aux pluies – et aux premières neiges! – de ce week-end.

Les arbres développent des mécanismes pour survivre, explique Jan Boni. Afin de limiter leur consommation d'eau et moins transpirer, ils



Adossée à un versant exposé plein sud, la forêt de Chaumont est particulièrement sensible aux périodes de sécheresse, car l'épaisseur de terre est faible par endroits. • Photos: Stefano Iori

ferment leurs stomates et ralentissent leur croissance. Mais cela fonctionne uniquement pour de courtes périodes. L'arbre se met ensuite à perdre des feuilles – ou ses plus vieilles aiguilles dans le cas des résineux – afin de limiter la surface par laquelle il perd de l'eau. Les plus fragiles dépérissent et finissent par sécher. Affaiblis, les arbres en stress hydrique sont également plus vulnérables aux parasites, tel le bostryche.

Beaucoup de soleil et peu de terre

«La forêt de Chaumont est particulièrement sensible aux périodes de sécheresse, car elle est située sur un versant sud. Il y a par ailleurs peu d'eau en stock dans le sol», relève Jan Boni. La roche mère est en effet parallèle à la pente, si bien que la terre a de la peine à s'accrocher. L'eau s'infiltre en outre dans le sous-sol, via la roche calcaire. C'est ainsi que le Service communal des forêts a observé dès la mi-août des arbres perdant leurs feuilles dans la côte de Chaumont.

Trois essences ont particulièrement souffert de la sécheresse: les hêtres, les sapins blancs et les épicéas. «Ce sont des espèces qui sont habituées à un climat plutôt frais et régulièrement arrosé. A contrario, le chêne résiste bien au chaud et peut se contenter de moins de terre», souligne Jan Boni.

Les hêtres en première ligne

A la hauteur de l'ancien hôpital des Cadolles, de part et d'autre de la route qui mène au Centre forestier, il sera ainsi nécessaire d'abattre 289 hêtres, dont plusieurs sont centenaires. «Leur cime est sèche, signe d'un inéluctable dépérissement. Nous avons décidé de les couper cet hiver, pour pouvoir vendre le bois pendant qu'il est encore de qualité», explique l'ingénieur forestier communal. Et de relativiser l'importance de cet abattage sanitaire, en rappelant que près

de 4'000 arbres étaient coupés chaque année dans la côte de Chaumont pour entretenir et éclaircir la forêt.

Les dégâts sont plus épars parmi la population d'épicéas et de sapins blancs. Mais les conséquences de la sécheresse ne seront réellement mesurables qu'à long terme. «Dans six mois, voire une année, les arbres les plus fragiles et ceux qui auront le plus manqué d'eau seront sans doute morts. Mais certains pourront se remettre, si les conditions météorologiques sont favorables. Nous allons observer attentivement leur évolution et procéder à des coupes sanitaires au besoin», relève Jan Boni. Une chose est sûre, il faudra qu'il pleuve abondamment pour réalimenter les réserves hydriques du sol. Et si possible, avant que le froid ne s'installe. Une tempête hivernale, telle Eleanor l'an dernier, affaiblirait encore plus les arbres. (ab)



Alors que le chêne a bien résisté, ce sapin blanc est sec.



Adapter la forêt à l'évolution climatique

Face au réchauffement climatique, certaines espèces pourraient à l'avenir disparaître de nos forêts, pour se réfugier toujours plus en altitude. «Notre rôle est d'accompagner la forêt dans cette évolution imposée par le climat, en favorisant le rajeunissement de certaines espèces, tel le chêne, mais aussi en introduisant des espèces adaptées à un climat plus chaud et plus sec»,

souligne Jan Boni, en citant notamment le tilleul, les alisiers blanc et terminal, les pins ou le sapin Douglas.

La forêt va naturellement s'adapter et se reconstituer, mais le cycle des arbres est long. «Le problème est que les changements climatiques sont trop rapides par rapport à l'évolution normale de la forêt», relève l'ingénieur forestier communal.